

**Église de** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Nos engagements envers les enfants et leurs familles**

# Jésus dit *: « Laissez les petits enfants, ne les empêchez pas de venir à moi, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. »* Évangile selon Matthieu 19.14

**Vis-à-vis de vos enfants, nos moniteurs s’engagent à :**

* accueillir chacun tel qu’il est, sans favoritisme
* leur transmettre l’évangile, la bonne nouvelle de Jésus-Christ, d’une manière adaptée à leur âge
* veiller à leur sécurité physique et morale
* rechercher leur épanouissement spirituel et personnel
* respecter leur liberté de conscience et d’expression
* rejeter toute forme d’abus

**Les moniteurs seront tenus de :**

* suivre une formation de base et une formation continue
* fournir tous les ans un extrait de casier judiciaire
* signaler aux autorités compétentes lorsqu’un enfant   
  est en danger

**L’Église s’engage à :**

* prévoir un nombre d’encadrants suffisant
* veiller à ce que les moniteurs reçoivent une formation et supervision adéquate
* encourager une culture d’amélioration constante dans la protection des enfants qui lui sont confiés
* encourager et soutenir les parents dans leur rôle et respecter leur choix d’éducation